Enfin un épilogue dans le feuilleton de la Tour Triangle

Le projet controversé de la Tour Triangle, dans le 15e arrondissement de Paris à la lisière d'Issy-les-Moulineaux, initié en septembre 2008 lors de la 2ème mandature de Bertrand Delanoë va enfin voir le jour.

Le chantier, pour édifier cet immeuble de 42 étages et 180 mètres de hauteur, démarrera d'ici à la fin de l'année et devrait être livré au premier semestre 2026.

Le gratte-ciel, qui, selon le promoteur est un projet de haute qualité environnementale, comprendra des espaces de bureaux partagés, un centre de conférences, un centre de santé, un centre culturel, une crèche, un hôtel de 130 chambres et un restaurant panoramique.

La tour utilisera la géothermie, sera dotée de panneaux photovoltaïques sur sa façade sud et emploiera du béton bas carbone et de l'aluminium recyclé. En outre, sa construction générera plus de 5.000 emplois directs et indirects.

Le parcours aura été semé d'embûches. Il y a eu les réticences du Conseil de Paris qui ont nécessité de réviser le projet Triangle en 2015, les recours déposés par des associations de défense du patrimoine, du cadre de vie et de l'environnement - tous purgés depuis 2020. Et, plus récemment, la plainte de l'association de lutte contre la corruption Anticor pour « favoritisme » dans l'attribution du marché public d'exploitation du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, au sein duquel doit être édifiée la Tour Triangle.

Les élus d’opposition au Conseil de Paris demandent à la mairie de sursoir au projet dans l’attente de l’adoption fin 2023 du plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique qui ne comportera pas de proposition d'immeubles de grande hauteur.

En raison du feu vert donné par le Conseil de Paris en 2015 la Ville ne peut plus faire obstacle à sa construction. Rappelons qu’à l’époque, selon certains élus, ce bâtiment devait marquer l'histoire architecturale de Paris en véhiculant une image moderne et attractive de la capitale à l'étranger.

En outre, ce programme devait répondre au besoin de bureaux neufs dans la capitale. Depuis, avec le développement du télétravail, la donne a, en partie, changé mais le bâtiment est évolutif avec notamment la possibilité de transformer en logements certains espaces de bureaux.